

Religion : fin de l'Eglise nationale vaudoise

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1693

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fin de l'Eglise nationale vaudoise

Les Constituants vaudois n'ont pas voulu séparer l'Eglise de l'Etat. Mais ils ont dû reconnaître, ce que révèle le recensement, qu'il n'y a plus, face au corps politique, une mais des Eglises.

Les pasteurs d'une Eglise qui n'osait plus s'appeler nationale, mais évangélique réformée, tout en conservant un statut officiel, seront désormais, si l'on ose dire, défonctionnarisés. L'Eglise catholique et ses paroisses ne toucheront plus en francs des équivalents pasteurs, proportionnellement au nombre de fidèles de sa confession. Désormais ces deux Eglises seront directement reconnues, s'organisant elles-mêmes, et recevant une subvention au titre de leur contribution à la cohésion sociale. Fin de l'Eglise protestante considérée comme constitutive de l'identité cantonale, pour autant que le Grand Conseil adopte le projet gouvernemental. Ce qui signifie que les Eglises ne seront plus subventionnées au nom d'une tradition historique élargie aux

catholiques par souci de tolérance et d'équité, mais directement en raison de leur rôle utile, de même que, si on ose cette comparaison profane, les paysans sont payés pour leur participation à l'entretien du paysage.

Mais en coupant le cordon historique, l'Etat fait apparaître clairement qu'il finance une idéologie. Pourquoi, comme contribuable, devrais-je directement soutenir une Eglise, telle l'Eglise catholique, dont je ne partage pas les conceptions sur l'homosexualité ou le rôle des femmes?

Il paraît évident qu'on est à mi-chemin de la séparation claire et de la laïcisation. Mais à ce stade devrait être obtenue au moins une révision de la jurisprudence du Tribunal fédéral qui n'autorise pas la déduction sur l'impôt de la part réservée au culte.

Ou sinon l'Etat devrait prévoir une fondation laïque, à but social reconnu par tous, à laquelle serait versée une contribution correspondant au nombre de ceux qui se déclarent expressément non-croyants. ag

**« PREVIEW - Parcours à travers la Suisse du XXe siècle »
Une exposition du Musée national suisse de Zurich,
du 5 mai au 29 octobre 2006**

La Suisse en dix sujets

Le Musée national suisse collectionne depuis plus de quinze ans des objets ayant un rapport spécifique avec l'histoire culturelle du XXe siècle. Seuls ou intégrés à un ensemble, ces objets évoquent des événements importants, rappellent des mouvements et des structures de l'histoire économique et sociale ou politique et artistique de la Suisse. Dix sujets, choisis en fonction de leur prégnance, sont présentés à travers les objets des collections : «Perceptions de l'espace», «Innovation», «Travail», «Luxe», «Culture de consommation», «Argent et or», «Crises et conflits», «Ladies first», «Expositions nationales suisses» et «Patrie».

La juriste Elisabeth Kopp, élue Conseillère fédérale en 1984, est la première femme à accéder en Suisse à la plus haute charge de l'Etat. Déjà en 1989, elle doit donner sa démission suite à la violation du secret de fonction, ce qui met fin à sa carrière politique malgré un acquittement prononcé par la suite.

Chemisier et jupe d'Elisabeth Kopp



Meret Oppenheim sur les rives de l'Aar

Berne n'est pas la ville qu'on associerait spontanément au surréalisme. Pourtant dans l'axe du Palais fédéral, à la Waisenhausplatz se dresse une sculpture surréaliste, une colonne de Trajan dérisoire, avec pour relief de la mousse débordante et au faite, à la place de la statue de l'empereur triomphant, un lanterneau plutôt godiche. C'est une création de Meret Oppenheim, un peu chez elle (*heim*) à Berne. Le Kunstmuseum lui consacre une rétrospective de grand intérêt jusqu'au 8 octobre 2006.

Comme la Joconde au Louvre, on y trouvera le plus célèbre des «objets» surréalistes, *Le déjeuner en fourrure* (Museum of Modern Art de New York). A la découverte de son inconscient, chacun peut se poser la question simple : pourquoi sommes-nous troublés par cette tasse, sous-tasse, cuillère de fourrure? Moins connue, mais tout aussi provocante, *Ma gouvernante*, deux souliers de femme retournés, liés par une ficelle pour ne former qu'une seule pièce, les talons ornés de papillotes se dressant comme deux cuisses relevées.

Meret Oppenheim aurait pu peut-être, comme Magritte l'a fait, inventer d'autres «objets» qui prennent à contre-pied nos perceptions ordinaires. Mais la méthode pour une part volontariste de ce type de création n'épuise pas l'expression de l'inconscient. C'est l'intérêt majeur de cette rétrospective de faire comprendre cette dramatique de la création, Meret Oppenheim se cherchant à travers des œuvres plus mystérieuses, plus oniriques, cosmiques (tel *Enchantment*), fidèle aux deux inspirations majeures du surréalisme : la déstabilisation et l'exploration.

Meret Oppenheim, à vingt ans, a servi de modèle à Man Ray pour des photos célèbres, dites érotiques - voilées, où son corps nu s'oppose à un puissant volant mécanique. Ces photographies superbes et classiques sont discrètement évoquées dans le hall. Elles ajoutent une émotion à cette rétrospective qui est dévoilement et création, recherche et exposition. ag